

Conseil municipal du 7 mai 2018

Le lundi sept mai deux mille dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur Roland DEMESMAY, Adjoint au maire.

Absents excusés et représentés : Mme Christine LAGARDE, absente; Mme Virginie AUFFRET, absente excusée, procuration à Mme Françoise BERNARD; M. Bertrand ASTRIC, absent excusé, procuration à M. Roland DEMESMAY; Mme Florence MONNIN, absente excusée, procuration à M. Hervé REYSSIE; M. Bernard BONNOT, absent excusé, procuration à M. Yves FADIER.

La séance est ouverte à 20h00.

Le compte-rendu de la réunion du 3 avril 2018 est approuvé.

M. Yves FADIER a été élu secrétaire de séance.

Implantation d'un pylône de téléphonie pour ORANGE

M. Roland DEMESMAY, adjoint au Maire donne la parole à M. Rémy LUCAS en charge du projet d'installation de pylône pour l'amélioration des télécommunications.

Il présente le projet d'implantation d'un pylône ORANGE dans le bois des Richets à proximité du réservoir d'eau potable. L'emplacement prévu permettra une meilleure couverture.

L'exposé entendu le conseil municipal, **à l'unanimité**, donne son accord de principe pour l'implantation d'un pylône ORANGE dans le bois des Richets avec trois secteurs de couverture : 1 secteur pour couvrir Boussières Village; 1 secteur pour couvrir Torpes; 1 secteur pour couvrir par effet rebond Boussières Papeteries et Maroc.

Projet d'installation d'un pylône pour le groupe ITAS

M. Roland DEMESMAY, adjoint au Maire donne la parole à Rémy LUCAS, conseiller en charge du projet.

Il expose que le groupe ITAS (en charge des infrastructure pour Réseau Ferré de France) confirme son souhait d'installer un pylône de téléphonie mobile à proximité du quartier du Maroc, sur le parking situé le long de la RD 107.

Après débat le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'implantation du Pylône ITAS mais désapprouve à l'unanimité son implantation initiale à savoir le parking situé le long du RD 107.

Il souhaite que ce dernier soit implanté dans le bois sur la parcelle 26 pour des raisons de pollution visuelle, d'utilisation du parking à d'autres fins, de l'accès libre à la centrale hydroélectrique et enfin en raison de la liaison douce.

Maîtrise d'œuvre Maison Des Loups : résultat de la consultation

L'adjoint au Maire, en charge du dossier "Rénovation de la Maison des Loups" expose que suite au lancement de l'appel d'offres relatif à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la Maison des Loups, neuf offres ont été déposées. Trois architectes ont été retenus pour une présentation devant un jury des différents projets. Ils ont jusqu'au 16 mai 2018 pour remettre une nouvelle offre.

L'ouverture de ces plis se fera le 19 mai à 9h30.

Le nom de l'architecte retenu sera présenté à la séance du conseil municipal du 3 juin 2018.

Terrains nécessaires à l'aménagement de l'espace de la Pâture

M. Roland DEMESMAY rappelle l'historique de l'acquisition du foncier nécessaire à l'aménagement de la zone.

Mme Françoise BERNARD, adjointe au Maire en charge du dossier présente le dernier plan d'aménagement proposé par le cabinet JAMEY : une voie de desserte depuis le rond du village haut jusqu'au carrefour du chemin de la Pâture, du chemin de Planche Ronde et de la rue du Mont Joli traversera cet espace et permettra de desservir les parcelles et le passage des services type incendie et secours ou ordures ménagères.

Cet aménagement nécessite des échanges de terrains avec les propriétaires concernés. Des courriers seront envoyés pour connaître la position de chacun.

Éclairage Public : aménagement des heures de coupures

L'Adjoint au maire propose de revoir les heures d'extinction de d'éclairage public. Il rappelle que durant la période "heures d'été", l'éclairage public est éteint de minuit à 5 heures du matin. Il propose, pour des raisons économiques et écologiques, d'élargir la zone d'extinction nocturne de 23h à 6h.

Après débat, cette proposition est rejetée et l'extinction nocturne de l'éclairage public n'est pas modifiée.

Rénovation du monument aux morts

M. Roland DEMESMAY, adjoint au Maire rappelle le projet de rénovation du monument aux morts. Il précise qu'une demande de subvention a été déposée dans le cadre de la DETR.

Il informe le conseil que l'Architecte des Bâtiments de France se prononce défavorablement à la modification du monument actuel puisque ce dernier. L'ABF juge que le monument actuel présente un intérêt architectural certain et qu'il convient de le conserver ou de le restaurer en l'état. De plus il est situé dans le périmètre des monuments historiques.

Cette décision de l'ABF remet donc en cause le projet initial.

Après débat, il est décidé à **l'unanimité** de laisser le monument actuel en l'état.

L'adjoint au maire propose de créer un autre monument, sur l'actuel parking de la Maison Des Loups, à proximité de l'actuel monument mais en dehors du périmètre MH : ce nouvel espace sera dédié à la paix. Cette proposition est validé par **10 voix pour et 2 voix contre**.

Point sur les projets

M. DEMESMAY, adjoint au maire, rappelle que la consultation relative aux travaux de la cure a été lancée. Cet appel d'offres est composé de plusieurs lots.

Il précise qu'au moment de signer les marchés, il sera toujours possible de valider ou pas certains lots. Le groupe de travail sera consulté.

Questions diverses

Comité des fêtes : la course des chariotes, organisée par le comité des fêtes de l'An 2000, est confirmée pour le dimanche 26 aout 2018 à Boussières

Conseil Municipal des Jeunes :

- Journée de nettoyage de printemps du 21 avril : une belle réussite malgré une faible

participation

- Préparation du tournoi multisports : il aura lieu le 16 juin 2018 avec une nouveauté cette année, l'activité accrobranche.

8 mai 2018: la cérémonie aura lieu à 11h15.

Réunion Bibliothèque : la CAGB a le projet de créer une grande Bibliothèque dans les locaux de l'ancien hôpital de Besançon. Une réunion doit avoir lieu avec la commune pour évoquer ce sujet et quid du devenir de la Bibliothèque intercommunal de Boussières. Le conseil municipal est contre la remise en cause de la Bibliothèque.

Grand-Loup ETE 2018 : la commission com-com attend les articles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h30

